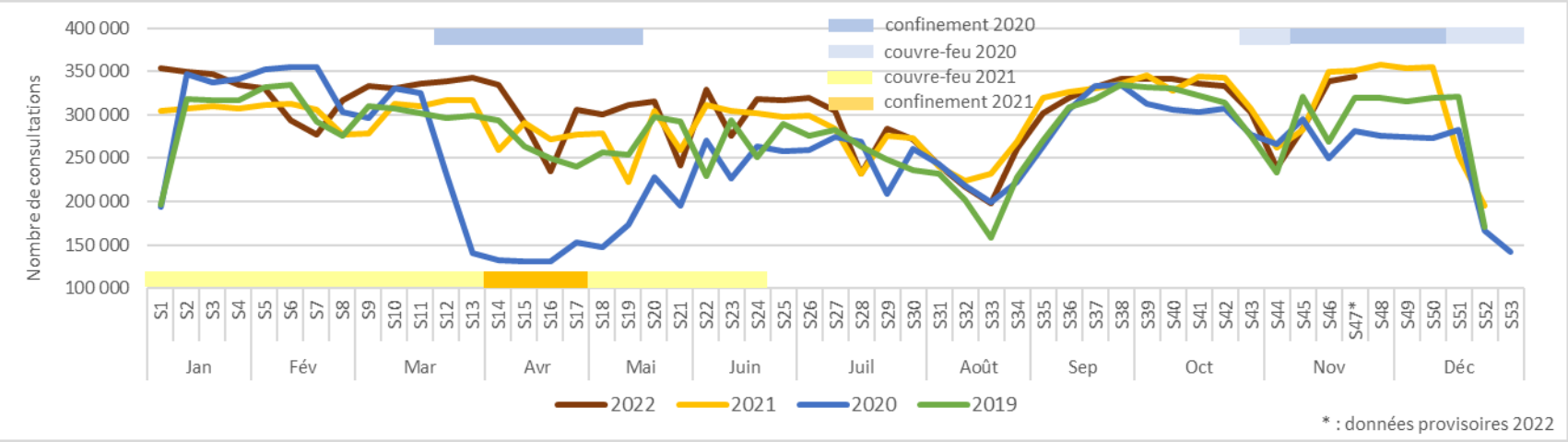


SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS
Semaine n°47 (lundi 21 novembre – dimanche 27 novembre 2022)



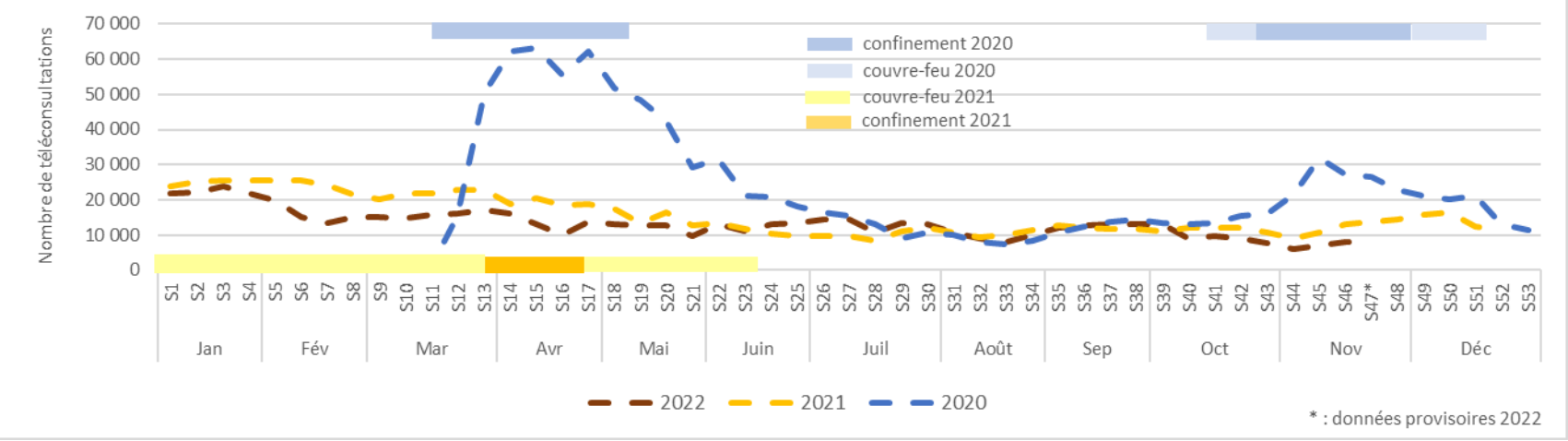
MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins généralistes libéraux en région entre 2019 et 2022



	Nombre de consultations S46 2022	Évolution S46 / S45 2022
04	8 860	+23,4%
05	8 202	+23,6%
06	74 190	+21,9%
13	147 375	+17,0%
83	69 535	+21,0%
84	31 022	+18,1%
Paca	339 184	+19,3%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) en région entre 2020 et 2022



	Nombre de TLC S46 2022	Évolution S46 / S45 2022
04	146	+25,9%
05	198	+19,3%
06	2 011	+15,0%
13	3 691	+20,1%
83	1 619	+15,6%
84	512	+3,4%
Paca	8 177	+16,8%

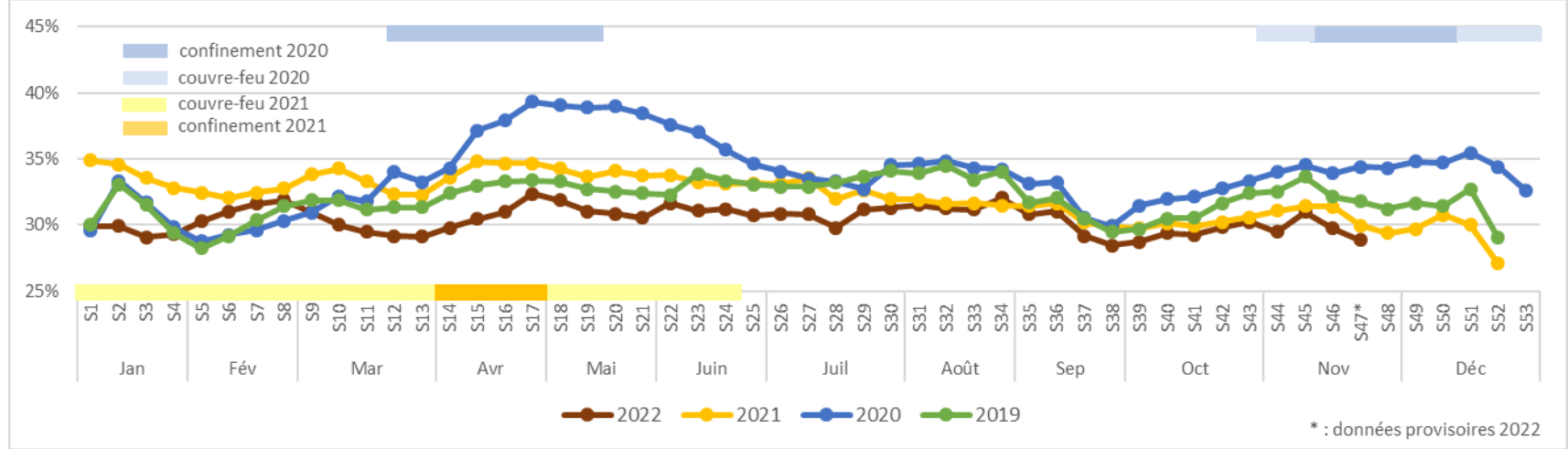
Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20, lundi 11/01/21 et lundi 10/01/22.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS
Semaine n°47 (lundi 21 novembre – dimanche 27 novembre 2022)

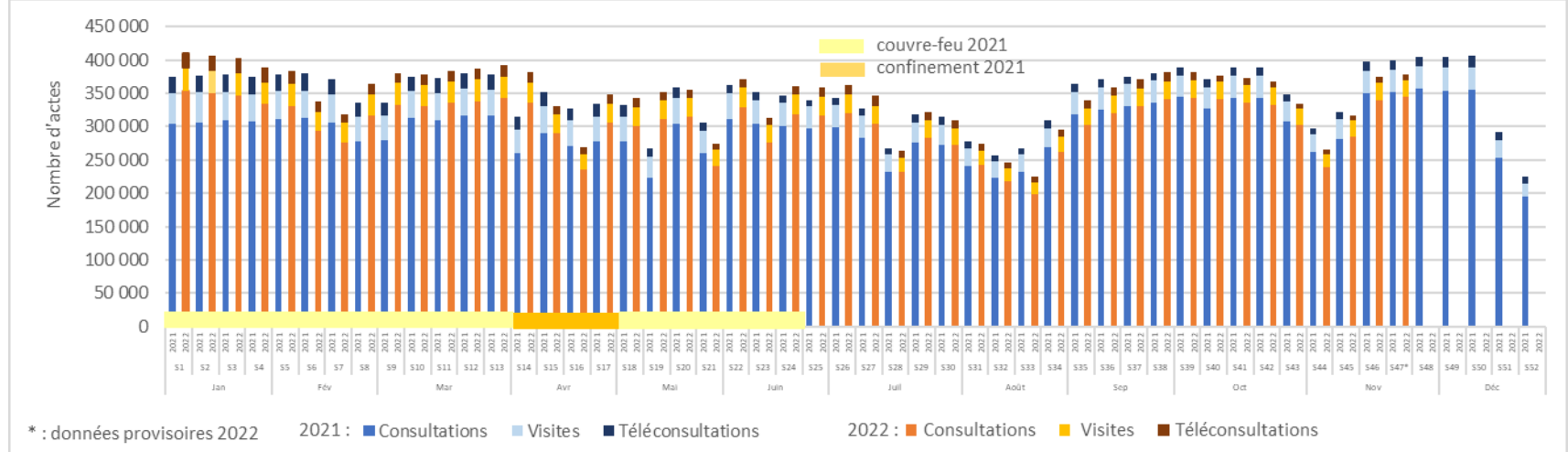
MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes (consultations, visites, téléconsultations) en lien avec une affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les médecins généralistes libéraux en région entre 2019 et 2022



	Nombre d'actes en lien avec une ALD S46 2022	% d'actes en lien avec une ALD S46 2022
04	3 360	34,5%
05	2 651	30,5%
06	25 306	30,6%
13	46 740	28,6%
83	23 978	31,2%
84	9 311	28,2%
Paca	111 346	29,7%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes (consultations dans les cabinets + visites à domicile + téléconsultations) réalisés par les médecins généralistes libéraux en 2021 et 2022



À retenir :

En semaine 46 (S46) de 2022, les TLC ont représenté 2,2% des actes des médecins généralistes (MG) libéraux ; 17% des MG ont fait de la TLC en S46.

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets, les visites à domicile et les TLC, l'activité des MG libéraux a augmenté de 18,5% entre les semaines S45 et S46 dans la région. En cumulé depuis le début de l'année, l'activité est stable en 2022 par rapport à 2021 ; mais elle a augmenté de 9% par rapport à 2020 et à 2019.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : 1) Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapie particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20, lundi 11/01/21 et lundi 10/01/22.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

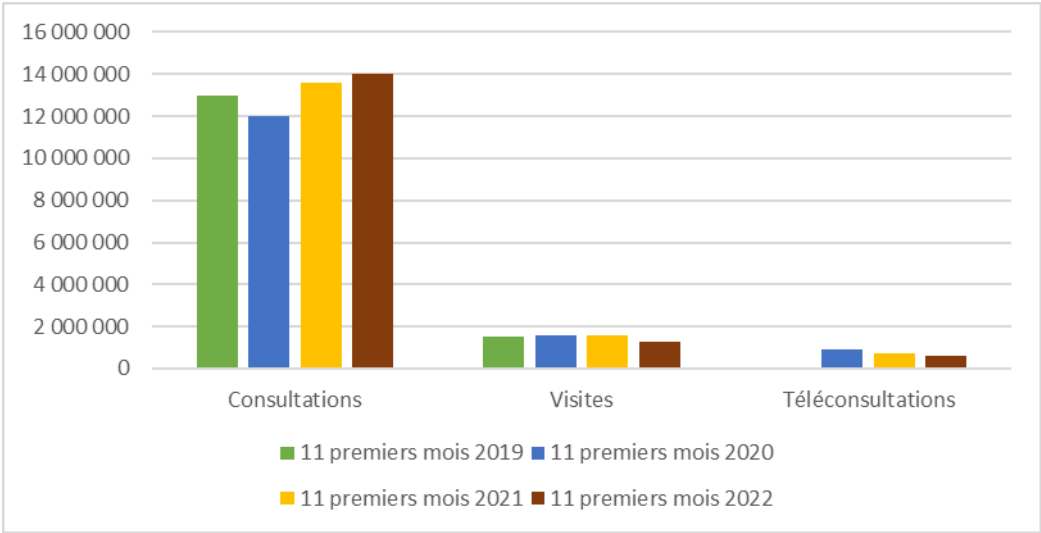
Semaine n°47 (lundi 21 novembre – dimanche 27 novembre 2022)

MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Évolution de l’activité des médecins généralistes libéraux en région Provence-Alpes-Côte d’Azur entre 2019 et 2022

	Jan – Nov 2019	Jan – Nov 2020	Jan – Nov 2021	Jan – Nov 2022	Évolution PCAP 2022 / 2019	Évolution PCAP 2022 / 2020	Évolution PCAP 2022 / 2021
Consultations	12 992 630	12 020 044	13 597 484	13 990 030	+7,7%	+16,4%	+2,9%
Visites	1 541 363	1 608 545	1 596 536	1 257 558	-18,4%	-21,8%	-21,2%
Téléconsultations	2 497	905 618	709 836	595 842	-	-34,2%	-16,1%
Total	14 536 490	14 534 207	15 903 856	15 843 430	+9,0%	+9,0%	-0,4%

* PCAP : Période Comparable à l’Année Précédente.
Taux d’évolution PCAP = [(nombre d’actes cumulés de janvier 2022 à fin novembre 2022) / (nombre d’actes cumulés de janvier à fin novembre d’une année antérieure)] – 1.



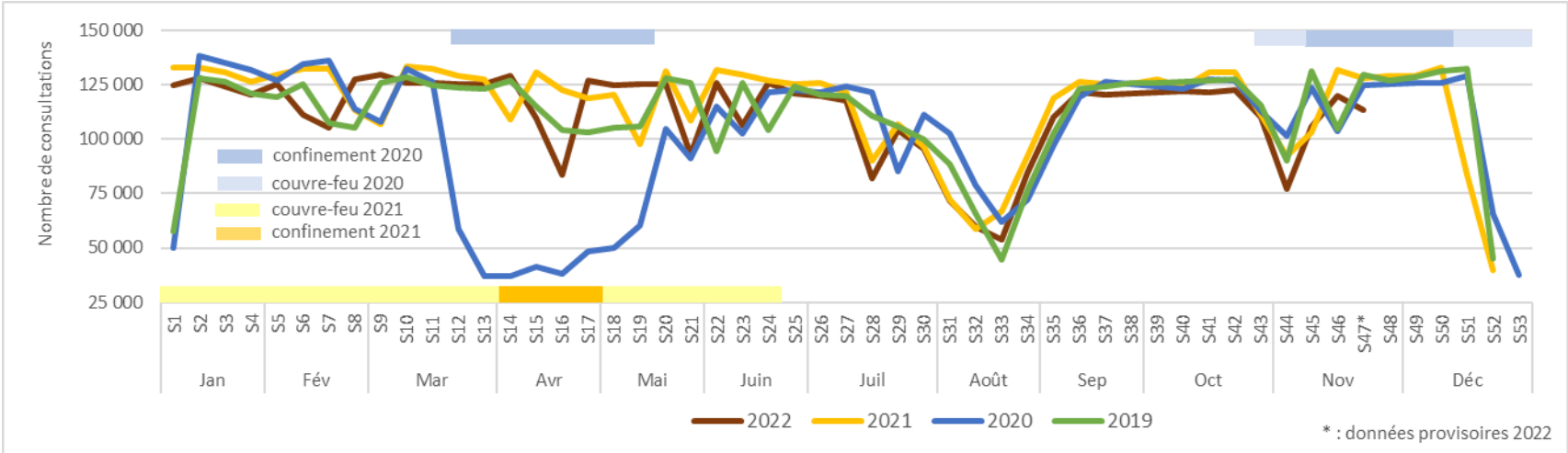
Source : Système Informationnel de l’Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d’exercice est déterminée à la date de l’acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l’Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l’épidémie de Covid-19.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS
Semaine n°47 (lundi 21 novembre – dimanche 27 novembre 2022)

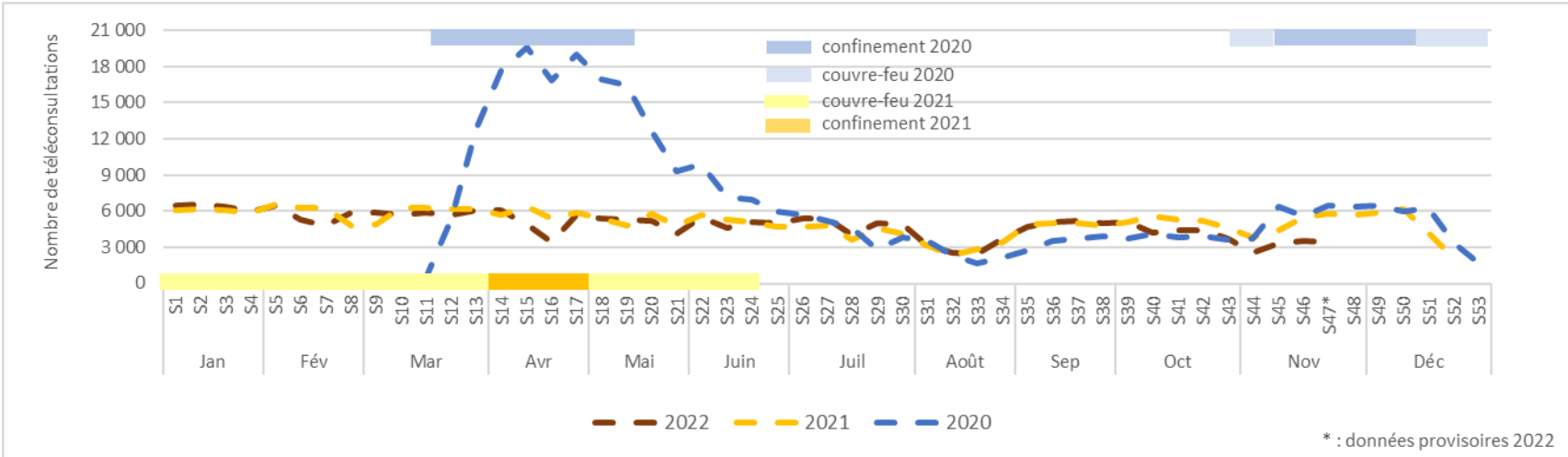
MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins spécialistes libéraux en région entre 2019 et 2022



	Nombre de consultations S46 2022	Évolution S46 / S45 2022
04	2 639	+4,4%
05	1 472	+8,6%
06	30 014	+13,7%
13	51 085	+12,8%
83	24 622	+14,3%
84	10 127	+15,7%
Paca	119 959	+13,3%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) en région entre 2020 et 2022



	Nombre de TLC S46 2022	Évolution S46 / S45 2022
04	72	-24,2%
05	28	-20,0%
06	1 138	+19,3%
13	1 514	+7,5%
83	672	-4,0%
84	143	-12,3%
Paca	3 567	+6,3%

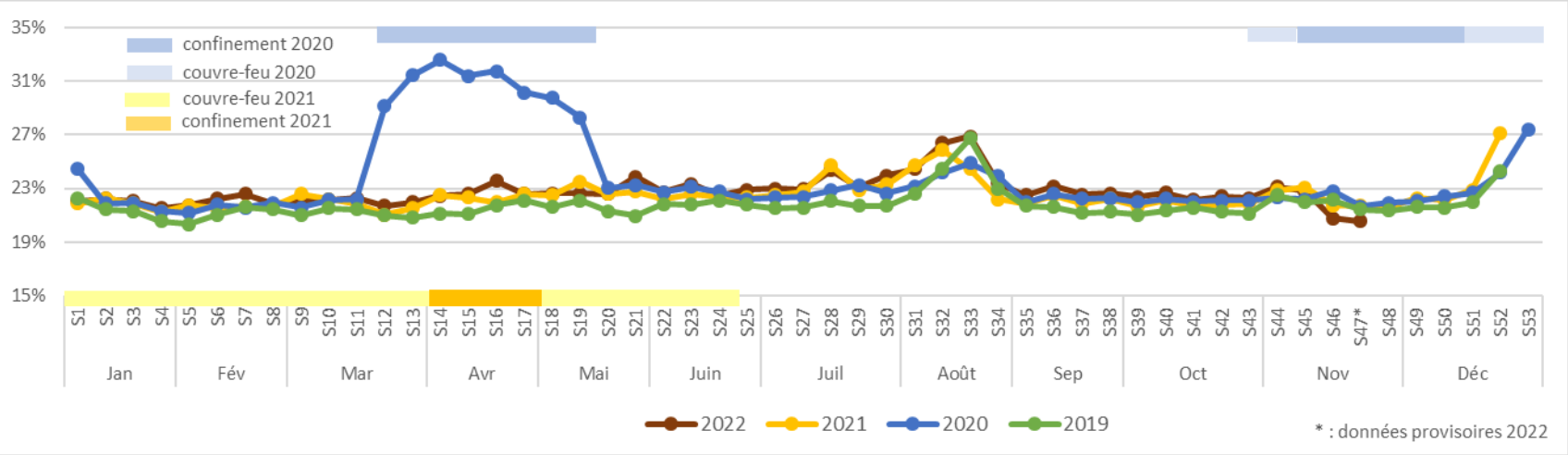
Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20, lundi 11/01/21 et lundi 10/01/22.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS
Semaine n°47 (lundi 21 novembre – dimanche 27 novembre 2022)

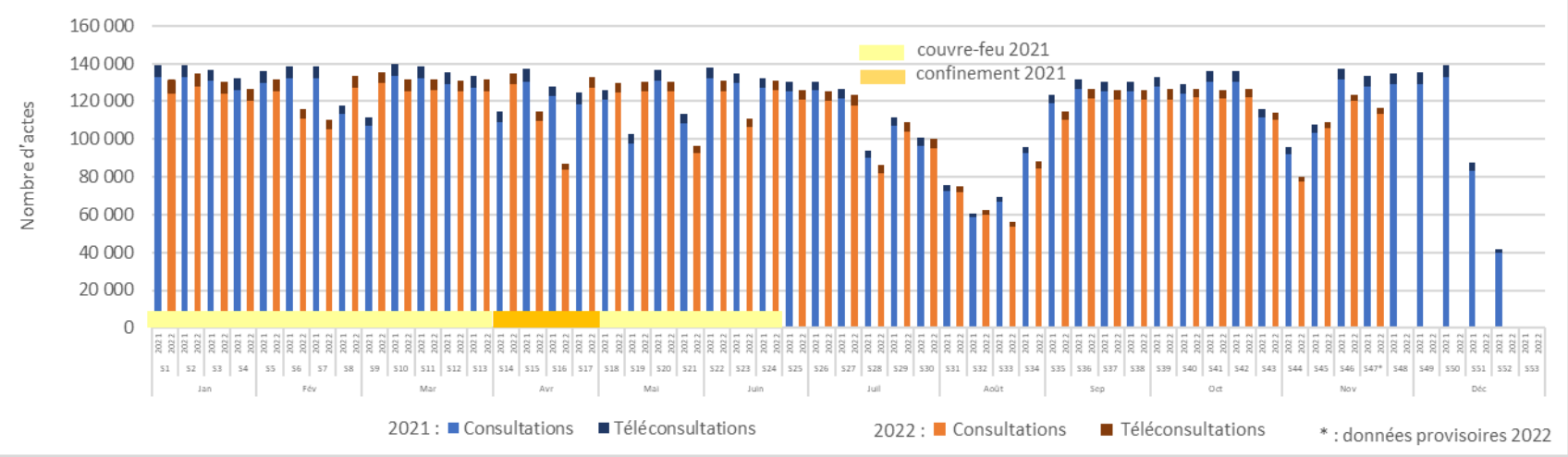
MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes (consultations, téléconsultations) en lien avec une affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les médecins spécialistes libéraux en région entre 2019 et 2022



	Nombre d'actes en lien avec une ALD S46 2022	% d'actes en lien avec une ALD S46 2022
04	515	19,0%
05	264	17,6%
06	7 246	23,3%
13	10 816	20,6%
83	5 251	20,8%
84	1 576	15,3%
Paca	25 668	20,8%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes (consultations dans les cabinets + téléconsultations) réalisés par les médecins spécialistes libéraux en 2021 et 2022



À retenir :

En semaine 46 (S46) de 2022, les TLC ont représenté 2,9% des actes des médecins spécialistes libéraux ; 7,3% d'entre eux ont fait de la TLC en S46.

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets et les TLC, l'activité des spécialistes libéraux a augmenté de 13% entre les semaines S45 et S46 dans la région. En cumulé depuis le début de l'année, l'activité a diminué de 4,3% par rapport à 2021, mais a augmenté de 8% par rapport à 2020.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : 1) Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20, lundi 11/01/21 et lundi 10/01/22.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

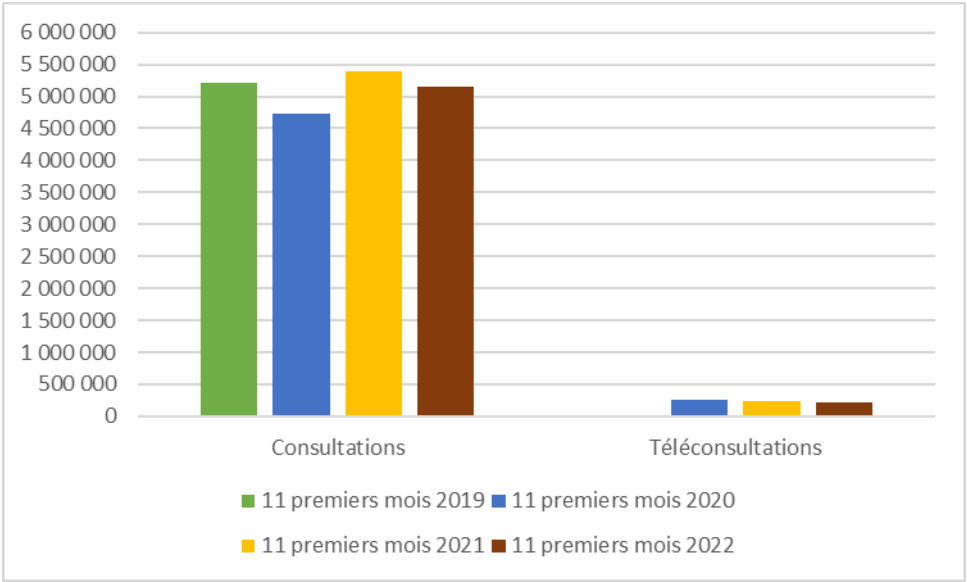
Semaine n°47 (lundi 21 novembre – dimanche 27 novembre 2022)

MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution de l’activité des médecins spécialistes libéraux en région Provence-Alpes-Côte d’Azur entre 2019 et 2022

	Jan – Nov 2019	Jan – Nov 2020	Jan – Nov 2021	Jan – Nov 2022	Évolution PCAP 2022 / 2019	Évolution PCAP 2022 / 2020	Évolution PCAP 2022 / 2021
Consultations	5 203 705	4 723 301	5 383 748	5 143 276	-1,2%	+8,9%	-4,5%
Téléconsultations	1 342	266 220	235 330	222 201	-	-16,5%	-5,6%
Total	5 205 047	4 989 521	5 619 078	5 365 477	+3,1%	+7,5%	-4,5%

* PCAP : Période Comparable à l’Année Précédente.
Taux d’évolution PCAP = [(nombre d’actes cumulés de janvier 2022 à fin novembre 2022) / (nombre d’actes cumulés de janvier à fin novembre d’une année antérieure)] – 1.



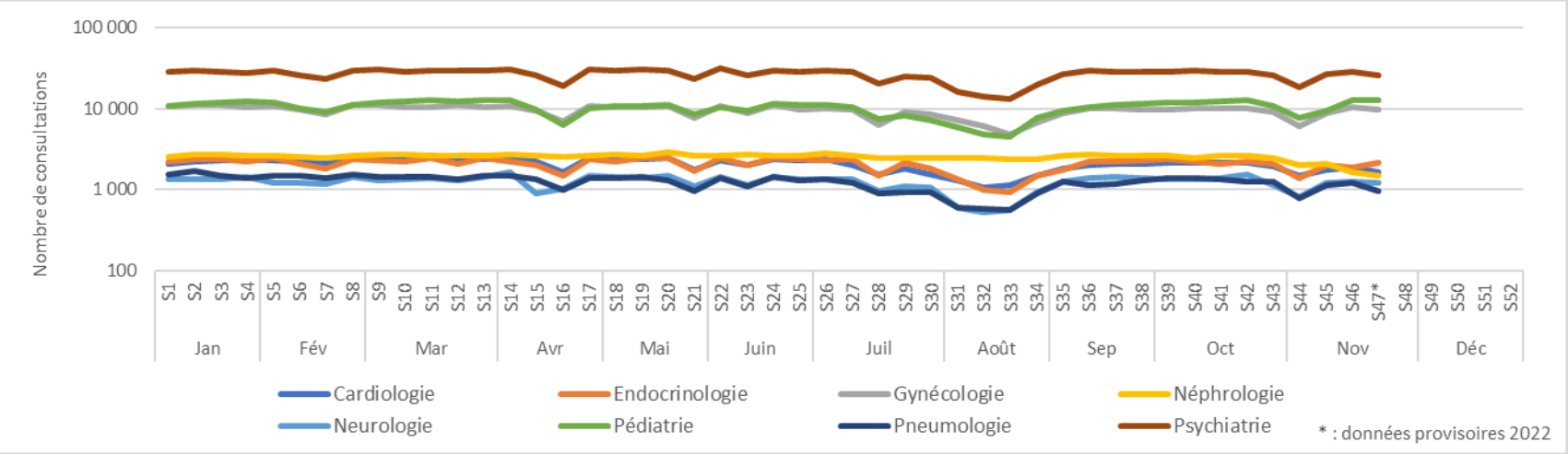
Source : Système Informationnel de l’Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d’exercice est déterminée à la date de l’acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l’Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l’épidémie de Covid-19.

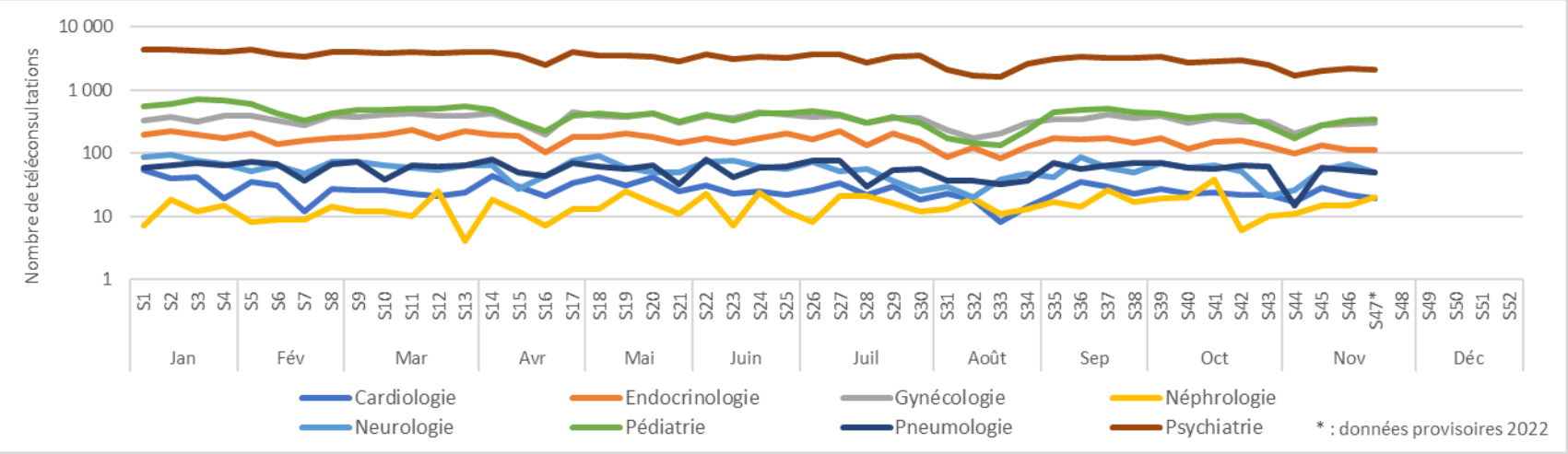
SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS
Semaine n°47 (lundi 21 novembre – dimanche 27 novembre 2022)

MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins spécialistes libéraux en région en 2022 par spécialité



Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) réalisées par les médecins spécialistes libéraux en région en 2022 par spécialité



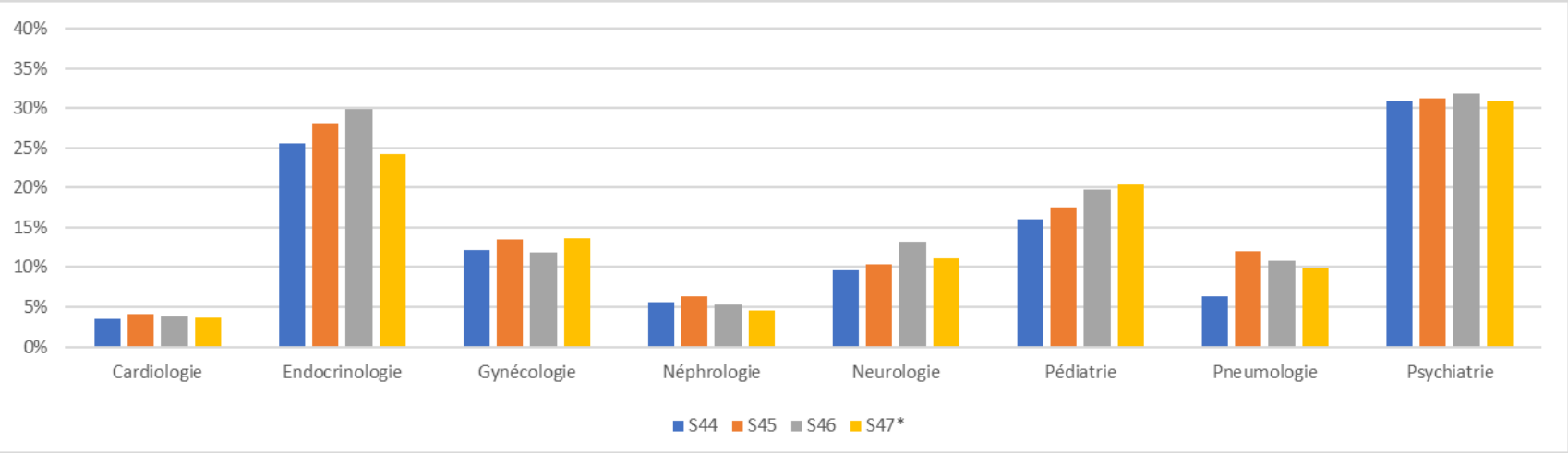
Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20, lundi 11/01/21 et lundi 10/01/22.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS
Semaine n°47 (lundi 21 novembre – dimanche 27 novembre 2022)

MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Part des médecins spécialistes libéraux ayant fait de la téléconsultation en région en 2022 par spécialité



À retenir :

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets et les TLC, on observe une hausse de l'activité entre les semaines S45 et S46 dans la région, notamment pour la gynécologie (+16%) et la pédiatrie (+31%). Le recours à la TLC diminue, mais il est plus fréquent chez les psychiatres, les pédiatres et les endocrinologues.

Évolution de l'activité totale (consultations dans les cabinets + téléconsultations) des médecins spécialistes libéraux de la région entre 2019 et 2022

	Cardiologie	Endocrinologie	Gynécologie	Néphrologie	Neurologie	Pédiatrie	Pneumologie	Psychiatrie
En 2022 par rapport à 2021 (depuis S2)	-15,1%	-4,6%	-10,4%	-0,3%	-2,7%	-4,5%	-9,3%	-3,5%
En 2022 par rapport à 2020 (depuis S2)	-14,9%	+1,4%	-1,4%	+10,7%	+5,6%	+7,7%	-9,1%	+6,4%
En 2022 par rapport à 2019 (depuis S2)	-26,4%	+8,2%	-1,2%	+30,0%	+8,8%	-8,8%	-8,8%	+7,3%

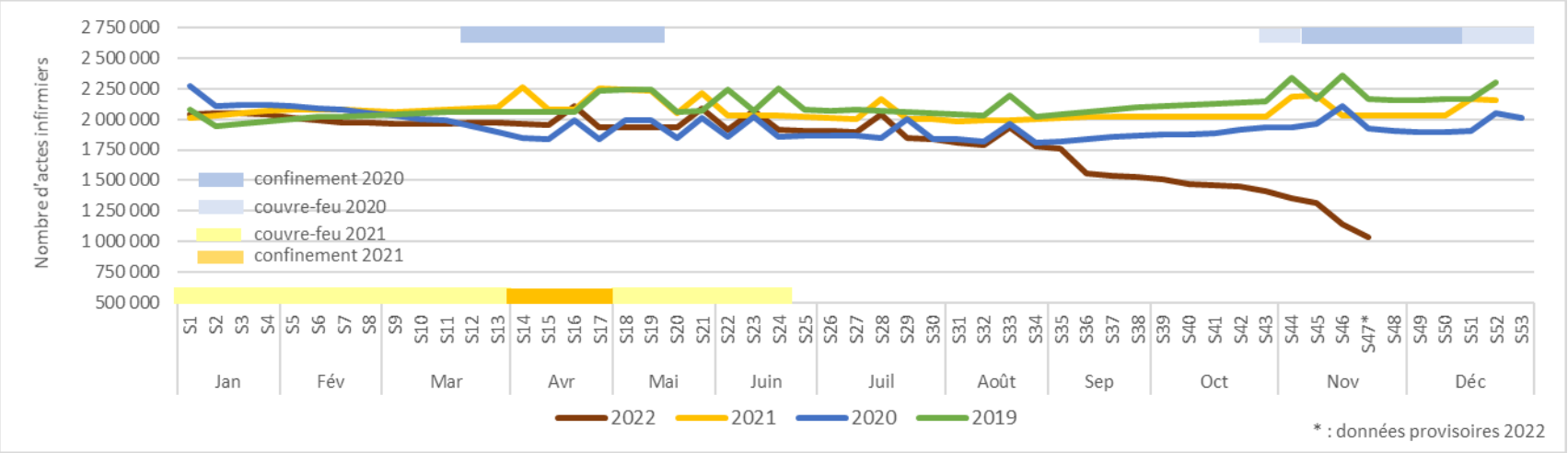
Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20, lundi 11/01/21 et lundi 10/01/22.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS
Semaine n°47 (lundi 21 novembre – dimanche 27 novembre 2022)

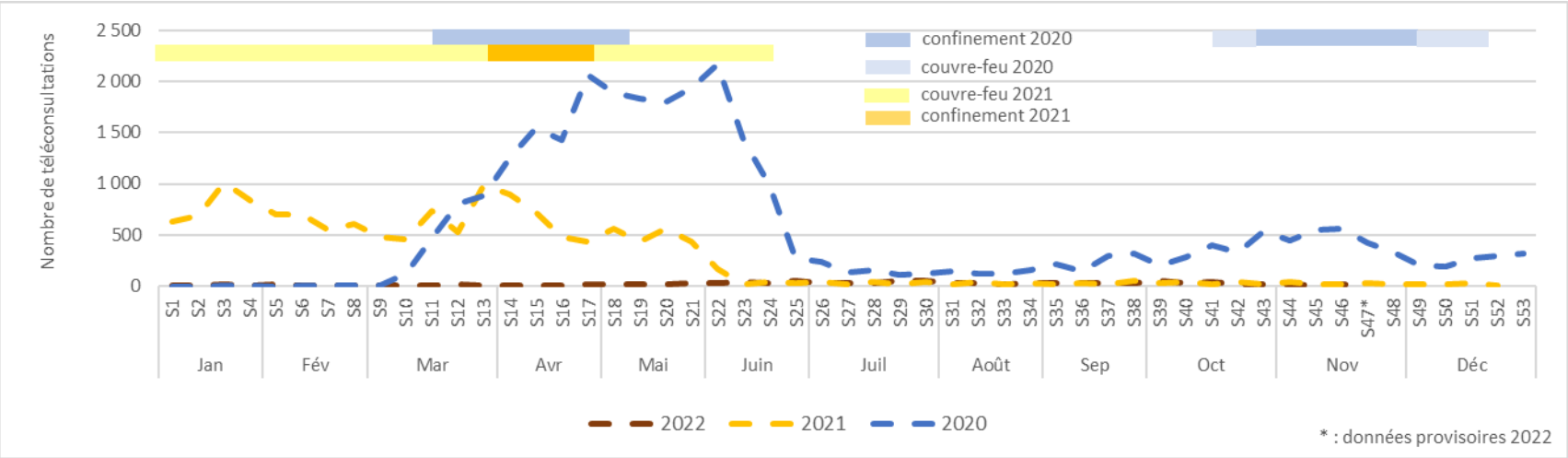
INFIRMIERS LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre d'actes infirmiers (AMI, AIS, DI) à domicile ou en cabinet réalisés par les infirmiers libéraux en région entre 2019 et 2022



	Nombre actes infirmiers S46 2022	Évolution S46 / S45 2022
04	30 202	-16,4%
05	18 518	-12,2%
06	214 926	-11,6%
13	536 944	-14,1%
83	240 487	-11,2%
84	99 580	-13,4%
Paca	1 140 657	-13,0%

Évolution hebdomadaire du nombre de télésoins infirmiers (TLS) en région entre 2020 et 2022



	Nombre de TLS S46 2022	Évolution S46 / S45 2022
04	1	-
05	0	-
06	1	-50,0%
13	0	-
83	6	+0,0%
84	5	+25,0%
Paca	13	+8,3%

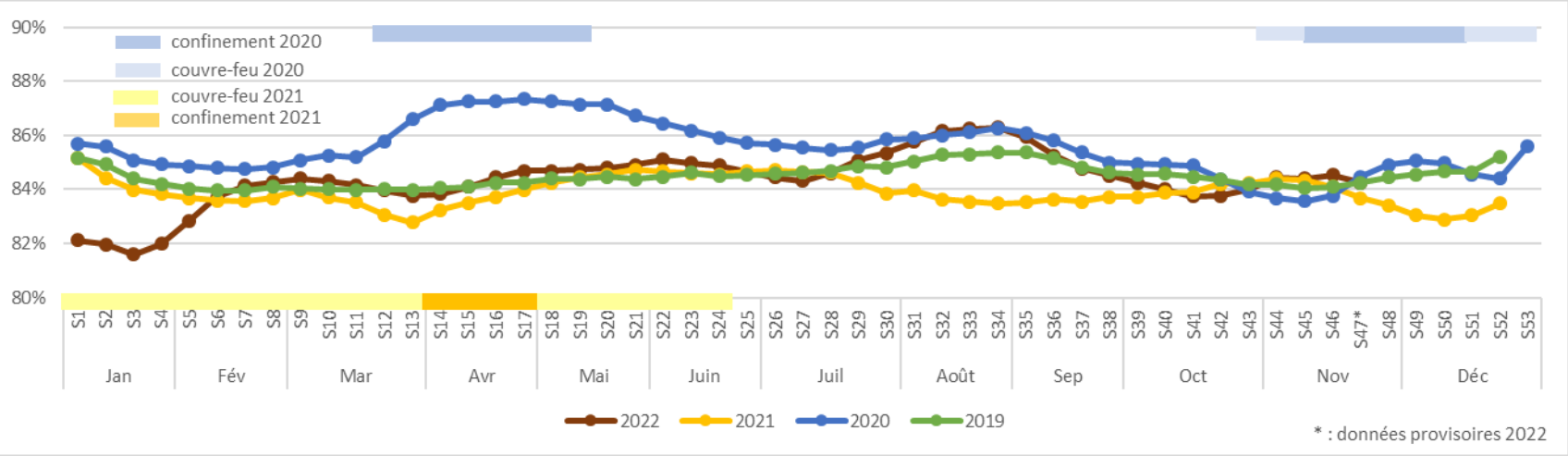
Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les infirmiers libéraux exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les actes sont les : AIS (actes infirmiers de soins), AMI (actes médicaux infirmiers), DI (démarches de soins infirmiers). Les télésoins sont pris en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 01/01/20 ; ces conditions ont été assouplies avec l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, 06/01/20, 11/01/21 et 10/01/22.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS
Semaine n°47 (lundi 21 novembre – dimanche 27 novembre 2022)

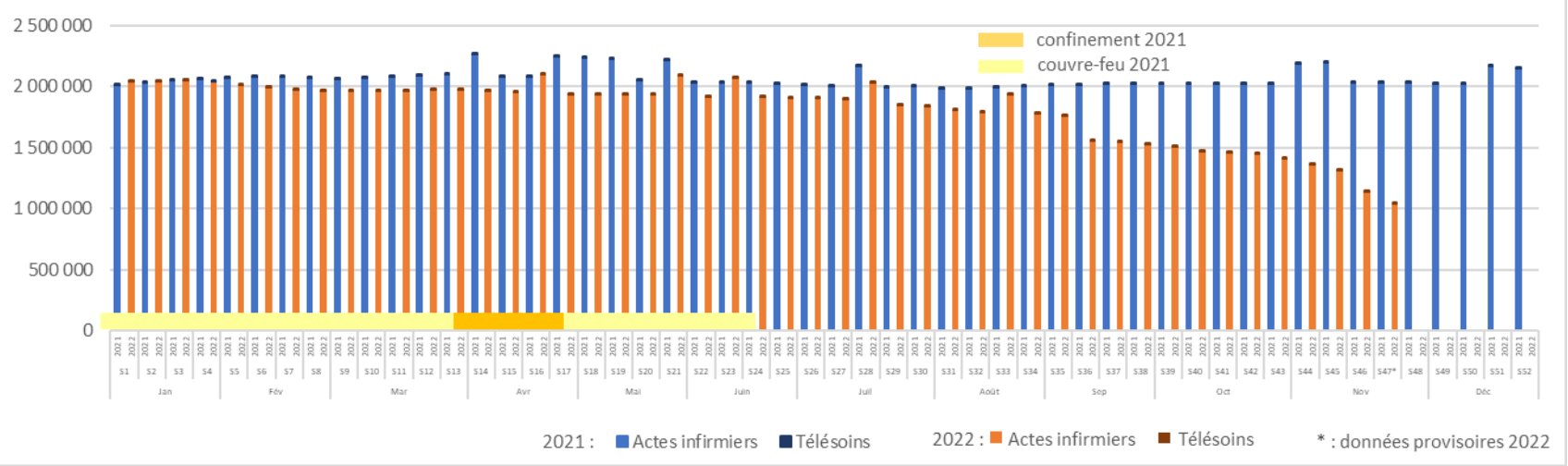
INFIRMIERS LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes infirmiers (à domicile, en cabinet, télésoins) en lien avec affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les infirmiers libéraux en région entre 2019 et 2022



	Nb d'actes en lien avec une ALD S46 2022	% d'actes en lien avec une ALD S46 2022
04	25 152	83,3%
05	15 247	82,3%
06	179 580	83,6%
13	458 452	85,4%
83	200 907	83,5%
84	84 792	85,1%
Paca	964 130	84,5%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes infirmiers (à domicile + en cabinet + télésoins) réalisés par les infirmiers libéraux en 2021 et 2022



À retenir :

Au total, en comptabilisant les soins à domicile, en cabinet et les TLS, l'activité des infirmiers libéraux a diminué de 13% entre les semaines S45 et S46 dans la région. La majorité (84%) des actes infirmiers sont en lien avec une affection longue durée. Le recours aux TLS est quasi nul. En cumulé depuis le début de l'année, l'activité a reculé de 12% en 2022 par rapport à 2021, et de 6% par rapport à 2020.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : 1) Les infirmiers libéraux exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les actes sont les : AIS (actes infirmiers de soins), AMI (actes médicaux infirmiers), DI (démarches de soins infirmiers). Les télésoins sont pris en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 01/01/20 ; elles ont été assouplies avec l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 est la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, 06/01/20, 11/01/21 et 10/01/22.